

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

D'ALPINISME

Option ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

est attribué en application de l'arrêté Régional du 29 Mai 1996

à M. Monsieur SERVOL Christophe

Né(e) le 15 Février 1968 à RIOM (63)

N° 38.96.0405

A GRENOBLE, le 29 Mai 1996

Le Titulaire,

P/ Le Ministre chargé des sports,

P/le Directeur Régional de la Jeunesse
et des Sports Rhône-Alpes
Le Délégué Régional
D. PONCELIN

